

Chapitre III : Les comptes économiques et le TEE

Les opérations économiques qui résument les activités économiques effectuées par les agents économiques sont inscrites dans des comptes qui fournissent les flux reçus et les flux versés. Il y'a au total 04 groupes de comptes macroéconomiques :

Les comptes des secteurs institutionnels, les comptes des opérations économiques, les comptes de branches et les comptes de production, (il existe un cinquième comptes qui est celui du patrimoine, il est prévu dans le SECN, cependant il n'a fait l'objet d'aucune réalisation)

I- Les comptes des secteurs institutionnels :

Après avoir appréhendé l'établissement des comptes économiques selon la comptabilité nationale française, il est nécessaire de se pencher sur les comptes économiques selon le SECN pour voir les différences qui se subordonnent aux champs de production relative.

Selon le **SECN**, le compte des secteurs est enregistré par une série de **sous-comptes** selon la séquence **PERDAF** : le compte de production, d'exploitation, de revenu et dépense, d'accumulation et le compte financier.

Les opérations non financières (les opérations sur biens et services et les opérations de répartition) sont enregistrées dans les comptes **PERDA**, et les opérations financières sont enregistrées dans le compte financier **F**. Chaque sous-compte produit un solde qui est inscrit dans la partie emploi. Et les sous comptes sont **articulés** entre eux par ces soldes, de ce fait, l'ancien solde est reporté dans la partie ressource du nouveau compte.

NOTEZ BIEN : dans le SCEA, les comptes de production et d'exploitation concernent seulement les secteurs institutionnels productifs.

Par rapport au système d'évaluation de la production dans le SCEA, la séquence PERDAF concerne seulement le secteur des SQS puisqu'il est considéré comme seul **secteur productif ainsi les entreprises individuelles (MEI)**. Alors que, pour les autres secteurs (AP et IF) qui sont considérés comme **non productif**, ils n'ont que 03 séquences de sous-comptes **RDAF** (revenu et dépense, accumulation et compte financier)

I-1. Le compte de production CP:

Ce compte ne contient qu'une seule ressource (la production totale brute ou chiffre d'affaire) et un seul emploi (la consommation intermédiaire ou productive). La différence entre PB et CI nous donne **la VAB (valeur ajoutée brute)**. La VAB est la richesse nouvellement créé.

CP

Emplois	Ressources
CI	PTB
VAB	

I-2. Le compte d'exploitation CE :

Ce compte sert à montrer la répartition primaire de la VAB. En ressource : La VAB et les SE (subventions d'exploitation). En emploi : la RS (rémunération des salariés) les impôts liés à la production ILP.

Son solde est l'**EBE** (excédent brut d'exploitation). Il est considéré comme le revenu de l'entreprise.

CE

Emplois	Ressources
RS	VAB
ILP	SE
EBE	

I-3 Le compte de revenu et dépense CRD

Ce compte est établi pour tous les secteurs institutionnels, qu'ils soient considérés comme productif ou non. Mais son contenu est différent d'un secteur à un autre, évidemment c'est par rapport à l'activité de répartition propre à l'UIR. Nous allons établir le CRD pour chaque secteur institutionnel.

Master I : Fiance et Commerce International

Module : Comptabilité nationale

Chapitre III : Les comptes économiques et le TEE

CR		CD	
Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
Transferts versés	EBE ²	CF	RDB
RDB¹	Transferts reçus	EB	

A. Les SQS

Le compte prend en considération les SQS non financière productive. Le CRD, s'établit d'abord par l'ajout à ces ressources du solde du compte précédent (EBE) et ensuite par l'addition de toutes les opérations de répartition reçues et dans la partie emploi, toutes les opérations de répartition versées. Le solde constitue le revenu disponible brute **RDB** où EPARGNE BRUTE

Ressources : **EBE**, la vente de service marchand non productif « loyer » ; revenu de la propriété reçu (**intérêt, dividende, revenu de la terre, revenu des actif incorporels tel que les licences, brevet d'invention**) indemnité d'assurance ; et autres transfert reçus.

Emplois : achat de B&S des SQS productives pour leurs activités non productives ; achat de services marchand non productif (loyers) ; rémunération des salariés par les SQS pour leurs activités non productives ; impôts indirects payés par les SQS sur leur activité non productives ; revenu de la propriété versé ; prime d'assurance, impôts sur le bénéfice des sociétés ; amende et pénalité ; autres transfert versés.

RDB = RDN (revenu disponible net) + **CFF** **Epargne brute = épargne nette + CFF**

B. Les MEI

Les MEI sont considérés comme secteur non productif, donc le compte économique est constitué par la séquence RDAF. Mais le comptable national n'élimine pas la production des entreprises individuelle ; dans ce cas, il va considérer les opérations de production et d'exploitation à part, il en déduit l'**EBE** et le rapporte au ressource du compte revenu et dépense et ensuite par l'addition de toutes les opérations de répartition reçues et dans la partie emploi, toutes les opérations de répartition versées. Le solde constitue l'épargne brute.

Ressources : **EBE** ; rémunération des salariés reçus ; la vente de service marchand non productif, le revenu de la propriété reçu, indemnités d'assurance, **prestation sociales des AP et des SQS** ; les autres transferts reçus.

Emplois : la **consommation finale des MEI plus les loyers** ; rémunération des salariés versés par les activités des services domestiques ; les revenu de la propriété versés ; les primes d'assurances ; les cotisations sociales versées ; les impôts directs (sur les salaires et les autres revenus) ; **CFF** (des entreprises individuelles).

Le solde constitue l'**épargne brute**, pour les ménages le RDB n'est pas l'épargne brute. Puisque les MEI ont une consommation finale.

Epargne brute = RDB – consommation finale

C. Les AP

Elles sont aussi considérées comme non productives. En outre, le CRD des administrations publiques ne comprend pas l'**EBE**. Le compte comprend toutes les opérations de répartitions reçues ou versés par les AP.

¹ Le RDB = EB dans le secteur SQS parce qu'il n'a pas de compte de dépense, c-à-d il n'a pas de CF

² On met l'EBE dans de le compte CR uniquement pour les secteurs SQS et MEI (les secteurs productifs)

Master I : Fiance et Commerce International

Module : Comptabilité nationale

Chapitre III : Les comptes économiques et le TEE

Ressource : la vente des B&S productifs (production marchande), la vente de services marchand non productifs, les impôts direct ; impôts indirects ; les recettes non fiscales ; les cotisations sociales ; les revenus de la propriété ; les indemnités d'assurance, les amendes et pénalités ; les autres transferts reçus.

Emploi : consommation finale ; rémunération des salariés ; les cotisations sociales versés ; les prestations sociales versés ; les ILP ; revenus de la propriété versés ; primes d'assurances ; les subventions d'exploitation versés, CFF.

Le solde est l'épargne brute. IL est différent du RDB. **L'épargne brute = RDB – CF**

D. Les IF

Elles sont aussi considérées comme non productive. En outre, le CRD des administrations publiques ne comprend pas l'EBE. Il comprend aussi toutes les opérations de répartitions reçues ou versés par les IF.

Ressource : la vente des services financiers ; la vente des services marchand non productifs ; la vente de biens et services non financiers ; les subventions reçues ; les revenus de ma propriété ; les indemnités d'assurances reçues ; les primes d'assurances reçues ; les autres transferts reçus.

Emplois : consommation finale ; les achats des services financiers ; la rémunération des salariés ; les achats de services marchands non productifs ; les impôts directs (IBS) ; impôts liés à la production ; les IBS ; le revenu de la propriété ; prime d'assurance versés ; les indemnités d'assurances versées ; les amendes et pénalités ; les prestations sociales versés ; CFF ; les autres transferts versés.

Le solde est l'épargne brute. IL est différent de RDB **L'épargne brute = RDB – CF**

I-4 Le compte accumulation

Le compte d'accumulation permet de décrire l'accumulation du patrimoine du secteur institutionnel vue sous ces composantes physiques et les opérations liés aux transferts de capital. **Ressources** : Epargne brute ou RDB (pour le cas des SQS) ; les aides à l'investissement ; autres transferts de capital reçus. **Emploi** : Accumulation brute du fond fixe ; variation du stock ; acquisition de terrain ; les autres transferts de capital versés.

Le solde du compte s'il est positif, il constitue la capacité d'autofinancement, s'il est négatif il constitue le besoin de capacité de financement.

CA

Emplois	Ressources
ABFF	EB
VS	Aides à l'investissement
Acquisition de terrain	Autres transferts en capital reçus
Autres transferts en capital versés	
CAF ou BF	

I-5 Le compte financier :

Le compte financier d'un agent économique retrace toutes les opérations financières effectuées au cours de l'année donnée. A l'actif, on enregistre tous les flux financiers qui augmentent ou diminuent les créances³ de

³ **Exemples** : achat ou vente de devises ou d'actifs financiers, octroi de crédits pour les banques.

Master I : Fiance et Commerce International

Module : Comptabilité nationale

Chapitre III : Les comptes économiques et le TEE

l'agent. Au passif, on enregistre le solde du compte financier de l'agent (**capacité ou besoin de financement**) et tous les flux financiers qui augmentent ou diminuent les dettes ou l'endettement⁴ de l'agent.

Actif	Passif
Variations nettes des créances	Capacité ou besoin de financement Variations nettes des dettes

Le solde du compte financier = variations nettes des dettes – variations nettes des créances
= - capacité ou besoin de financement

Au final, le solde des opérations financières = - soldes des opérations non financières

II – Les comptes de la nation avec le RDM

Le SCEA dresse un compte pour l'extérieur appelé le compte des opérations de la nation avec l'extérieur, il est subdivisé en deux tableaux : Un tableau des opérations courantes et Un tableau des opérations en capital.

II – 1- Le tableau des opérations courantes :

Emplois	Ressources
Importations des biens et services	Exportations des biens et services
Rémunérations de salariés versées au RDM	Rémunérations de salariés en provenance du RDM
Revenu de la propriété et de l'entreprise payés au RDM	Revenu de la propriété et de l'entreprise en provenance du RDM
Autres transferts courants reçus	Autres transferts courants en provenance du RDM
Solde des opérations courantes avec le RDM	

II – 2- Le tableau des opérations en capital :

Emplois	Ressources
Achats nets des ventes au RDM d'actifs incorporels	Solde des opérations courantes avec le RDM
Variations des créances sur le RDM	Transferts en capital reçus nets en provenance du RDM
	Variations des engagements envers le RDM

Remarque 1 :

Dans la balance emplois/ressources de la nation, les exportations de B&S figurent en emploi, dans le tableau des opérations courantes, elles figurent en ressources. Même chose pour les importations.

Remarque 2 :

Le tableau des opérations courantes avec le RDM décrit les entrées et les sorties monétaires de la nation de ses opérations avec le RDM. La balance E/R décrit l'équilibre entre l'ensemble des B&S disponibles à la nation et les emplois pendant une année donnée.

Remarque 3 :

Le SCEA dresse un compte des opérations courantes de la nation avec l'extérieur qui établit le point de vue de la nation. Ce compte décrit principalement les opérations non financières qui met le lien des unités résidentes avec les unités non résidentes.

Remarque 4 :

Les opérations financières de la nation avec le RDM sont représentées que par leurs soldes, c-à-d variations des créances et variations des engagements de la nation.

⁴ **Exemples** : émission de monnaie et d'actifs financiers, emprunter ou rembourser les crédits.

Master I : Fiance et Commerce International

Module : Comptabilité nationale

Chapitre III : Les comptes économiques et le TEE

III – Le tableau d'économie d'ensemble (TEE) :

III – Définition :

Le TEE est tableau de synthèse qui résume sur une forme agrégé, dans un seul tableau, les informations obtenues dans les comptes élémentaires de plusieurs secteurs institutionnels. Dans la forme la plus simple, le TEE utilise les comptes globaux des secteurs. Un compte global⁵ d'un secteur retrace toutes les opérations effectuées par le secteur en question, le compte d'une opération⁶ retrace tout les secteurs concernés par l'opération étudiée.

Le TEE est donc un tableau synthétique croisé qui regroupe, dans un document unique, les comptes globaux des secteurs en colonne et les comptes des opérations effectuées par ces secteurs au cours de l'année donnée en ligne. Le TEE dans SCEA n'inclus pas les opérations financières.

III – La forme et les conditions d'élaboration de TEE :

Le TEE est représenté sous la forme suivante :

SQS	M EI	AP	IF	RD M	Marché des B&S	TOTAL	Opérations économiques	SQ S	MEI	AP	IF	RD M	Marché des B&S ^{C5}	TOTAL
D P	E Q			exp	import A+B	export import A+B D+E P+Q	X ^{C4} M ^{C4} PB ^{C4} CI ^{C4} VAB ^{C9}	A P	B Q			imp	export D+E	export import A+B D+E P+Q
I M R	J N S	G+H K	L O			G+H I+J+K+L M+N+O R+S	SE ^{C6} RS ^{C6} ILP ^{C6} EBE ^{C9}	G R	H I+J+K+L	M+N+O				G+H I+J+K+L M+N+O R+S
					F	F	TVA ET DTI ^{C4} Autres opérations de répartitions ^{C6}			F				F
T	V	U	W	X ^{C10}		∑RDB	RDB ^{C9}	T	V	U	W	X ^{C10}		∑RDB
a	b	c	d	E		∑EB	CF ^{C4} EB ^{C9}		a	b	C	d		∑EB
							ABFF ^{C4} Δ STOCK ^{C4} Autres opérations en capital CAF / BF	e	f	g	h	i		O ^{C12}
					&&&&		Equilibre du marché B&S ^{C8}						&&&&	

⁵ Un compte global comme le compte des SQS, MEI, IF, AP.

⁶ Un compte d'une opération comme : PB, CI, CF, RS, impôt, ABFF,voir le chapitre 02

Master I : Fiance et Commerce International

Module : Comptabilité nationale

Chapitre III : Les comptes économiques et le TEE

C1. Dans la partie centrale du TEE, on inscrit les différents types d'opérations économiques et une seule ligne par type d'opération, on commence par les opérations sur B&S puis les opérations de répartitions.

C2. Dans la partie droite (Ressources), on dresse 07 colonnes, une colonne par secteur, une colonne intitulée Marché des B&S et une colonne intitulée totale de chaque opération effectuée par le secteur.

C3. Dans la partie gauche (Emplois), on procède la même façon de la partie droite.

C4. Les opérations sur B&S⁷ ne sont pas équilibrées ligne par ligne⁸, sauf le total général des ressources de chaque OBS est égale au total général de l'emploi. L'équilibre a eu lieu un intermédiaire la colonne marché B&S.

C5. La colonne marché B&S représente un secteur fictif (imaginaire) dont le rôle est de permettre l'équilibre des comptes des opérations sur B&S, et de la TVA et DTI⁹.

C6. Les opérations de répartitions (sauf TVA et DTI) sont équilibrées ligne par ligne, le total de ressources de chaque ligne est égal au total des emplois de la même ligne¹⁰.

C7. Les marges commerciales sont incluses dans la PB des SQS et MEI, car, d'après la définition dans le champ de production de SCEA, l'activité de commerce est une activité productive dont la production est mesurée par les marges commerciales.

C8. La somme des emplois de la colonne marché B&S est égal à la somme des ressources de la colonne de marché B&S. L'équilibre globale de la colonne Marché B&S est obtenu grâce à l'introduction de la TVA et DTI dans le montant des ressources de cette colonne.

⁷ Les opérations sur B&S (OBS) : PB, CI, X, M, CF, ABFF, et VS. Voir **C4 dans le TEE**.

⁸ Par exemple, comme dans le compte de production de secteur, la PB figurant en ressources et CI figurant en emplois. Voir la section I du chapitre pour respecter la place de chaque opération de B&S dans les comptes.

⁹ La TVA et DTI est une ressource pour le secteur des AP, mais elle ne constitue un emploi pour aucun secteur institutionnel, car la TVA est une taxe sur les produits et non sur les opérations effectuées par les agents économiques. Voir **C4 dans le TEE**

¹⁰ Comme par exemple : les SE sont versées par les AP au compte des autres secteurs, donc sa provenance est l'AP, les ILP sont versés par les secteurs pour le compte des AP, donc sa destination est l'AP. Même chose pour les autres opérations de répartitions. Voir **C6 dans le TEE**.

Master I : Fiance et Commerce International

Module : Comptabilité nationale

Chapitre III : Les comptes économiques et le TEE

C9. Les soldes des comptes élémentaires des secteurs (VAB, EBE, RDB, EB) sont enregistrés dans la partie emplois et ressources de chaque compte global de secteurs de TEE. Ces soldes sont donc équilibrés ligne par ligne.

C10. Le RDB du RDM¹¹ (X) = les ressources courantes du RDM¹² – les emplois courants du RDM¹³

C11. Les capacités ou les besoins de financement des secteurs¹⁴ sont le solde de toutes les opérations non financières (ou de compte d'accumulation) effectuées par les secteurs institutionnels et par le RDM. Ces soldes sont enregistrés en ressources dans le TEE avec :

- Un signe – pour les agents déficitaires ;
- Un signe + pour les agents excédentaires.

C12. La capacité ou le besoin de financement du RDM = - la somme des capacités ou besoins de financement des unités résidentes (SQS, MEI, AP et IF), c-à-d, $i = -(e+f+g+h)$.

Donc la condition de l'équilibre générale de TEE est $\sum BF$ ou CAF des secteurs = 0, $e+f+g+h+i = 0$.

III – L'utilisation du TEE :

- **La lecture directe des agrégats :** La PTB qui est la $\sum PB$ ou le total de la ligne PB.
- **Le calcul rapide des agrégats :** PTB au prix du marché = $\sum PB + TVA$ et DTI
 $PIB = \sum VAB$ ou le total de la ligne VAB + TVA et DTI.
- **Calcul des ratios du comportement :** comme la proportion moyenne à consommer ou à épargner le taux d'autofinancement des entreprises....etc.
- **Le TEE est utilisé** pour l'élaboration du budget économique (plan à court terme). Les budgets économiques sont un ensemble de comptes nationaux prévisionnels représentant les prévisions de l'année futur. L'objectif est d'éclairer à court la politique économique du gouvernement en mettant à la base de la préparation des décisions économiques permettant l'analyse des conséquences de ces décisions.

¹¹ Voir la colonne emploi et ressource du RDM.

¹² Les ressources du RDM : M + les transferts courants reçus par le RDM ou versés par les unités résidentes au RDM.

¹³ Les emplois du RDM : X + les transferts courants versés par le RDM aux unités résidentes.

¹⁴ Voir les lettres : e, f, g, h et i dans le TEE.